

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION SUR  
le Préavis  
N° 3 – 2013 Rapport de gestion 2012  
du Comité de Direction au Conseil intercommunal  
Sécurité Est Lausannois**

## PREAMBULE

La Commission de Gestion s'est réunie dans les locaux de la Police de Pully le 27 mai à 16h00 afin d'examiner ensemble ce Préavis N° 3 – 2013 : Rapport de gestion 2012. Dès 17h00, nous avons été rejoints par M. Dan-Henri Weber, secrétaire du Comité de Direction et Commandant de la Police, ainsi que par M. Martial Lambert, membre du CoDir de Pully.

## CONSIDERATIONS GENERALES :

La CG relève tout d'abord la qualité de ce premier rapport de Gestion et des documents qui lui ont été transmis. Puis la CG a posé à ses interlocuteurs de nombreuses questions portant sur de multiples aspects concernant tant les comptes que la gestion. Nous avons sur chaque point obtenu des réponses claires, précises, toujours en adéquation avec leur contexte.

D'emblée, tous les participants se félicitent du résultat d'exploitation de l'Association pour 2012 qui est excellent, avec des charges de fonctionnement 2012 inférieures de 3,1 % et celles concernant les autorités et le personnel diminuées de 3,4 % par rapport au budget 2012.

## DIRECTION ET SERVICE DE POLICE

Constitué d'un effectif de 52,7 personnes, il est résolument orienté vers l'avenir et l'efficience; la participation aux 25 cours de formation continue l'atteste. La variété et la richesse des cours suivis démontre à quel point cette profession est exigeante, complexe et variée. Nous ne pouvons qu'encourager la participation aux cours de formation permanente. Face à la complexité et aux difficultés du terrain instable et imprévisible où doivent évoluer les policiers, ces démarches sont un gage d'efficacité et, nous l'espérons, de satisfaction personnelle.

## DIVISION OPERATIONNELLE

Les 19'000 appels téléphoniques pour des interventions urgentes et les 13'500 personnes qui se sont présentées au guichet de Police-secours en 2012 démontrent à quel point l'institution est sollicitée. Ces chiffres reflètent également l'augmentation des tâches et missions assurées préalablement uniquement par la Police cantonale et transférées aux Polices communales, notamment pour les constats judiciaires.

Le rappel de la définition des activités de la Police de sécurité est exhaustive, dont le maître mot reste **adaptation**. Adaptation par rapport aux multiples et diverses demandes de la population qui a tendance à se déresponsabiliser tout en exigeant une sécurité optimale.

Enfin, l'adaptation par la présence, l'observation et l'écoute de la population, afin de renforcer le partenariat, la confiance et l'estime réciproque.

Toutes les actions préventives effectuées par les spécialistes de la Prévention routière dans les classes (circulation, incivilités, délits, etc) sont à souligner et à encourager, même si les bénéfices restent difficiles à évaluer... Ces échanges avec les élèves ne peuvent être que constructifs, car ils contribuent à les responsabiliser. Ce mot en contient un autre : respect de soi, des autres comme des autorités.

Concernant les 103 accidents de circulation enregistrés, les causes principales sont l'inattention, le refus de priorité, la vitesse et l'alcool..

Les plans de nos communes, joints en annexe, signalant les lieux d'accidents démontrent que très souvent, les grands carrefours sont des zones à risques.

Sans vouloir faire de prévisions, avec le stress croissant de la population, il est facile d'envisager une augmentation des accidents causés par la fatigue, l'impatience et la nervosité.

Les tableaux comparatifs de synthèse des pages 21 à 24 concernant le nombre d'infractions au Code pénal et à la Loi fédérale sur les stupéfiants d'une part, et la nature des infractions, d'autre part, signalent un accroissement des infractions et délits de 2010 à 2012 dans les trois communes urbaines et périurbaines de Pully, Paudex et Belmont. La situation semble plus stable dans la commune de Savigny.

Il est difficile et prématuré de tirer des conclusions sur ce constat, mais deux paramètres d'explications sont à envisager : "l'éloignement" géographique de la commune de Savigny des zones urbaines et une population qui se connaît mieux, donc plus apte à se rendre service ?

En ce qui concerne le tableau Nature des infractions, nous pouvons constater une augmentation des vols par effraction à Pully et Paudex et une augmentation dans nos quatre communes des vols par effraction touchant les villas et les véhicules.

## SERVICES GENERAUX

Au sujet de ce Service, là également, les chiffres sont éloquentes par rapport au travail effectué dans tous les domaines techniques et en particulier dans le cadre de la remise en état des routes vu les nombreux chantiers en cours dans nos communes.

Les contrôles préventifs effectués à 213 reprises dans nos communes respectives, en particulier dans les zones 30 km/h est une démarche bienvenue, car elle permet d'attirer l'attention des usagers de la route sur l'éventuelle inadéquation de leur vitesse, sans pour autant être verbalisé.

L'utilisation à titre préventif du radar mobile nous semble être une démarche éducative efficace, car le nombre de véhicules en infraction reste important, même si le pourcentage de dénonciations paraît faible. Eu égard à la dangerosité potentielle du nombre de véhicules dépassant la vitesse autorisée de plus de 15 ou 25 km/h, l'utilisation de cet outil de travail ne peut être que recommandé.

Il est intéressant de relever que le pourcentage d'infractions dénoncés est inversement proportionnel à la densité de population, passant de 3,50 % à Pully à 13,60 % à Savigny. Les plus grandes distances ouvertes, rectilignes, avec une densité de circulation plus faible semble favoriser une accélération spontanée ou voulue du trafic.

## POLICE ADMINISTRATIVE

La variété des activités de cette unité qui est véritablement au service de la population est soigneusement décrite dans le document qui vous a été remis. Le montant global des amendes encaissées sur nos quatre communes : CHF 1'506'329.10 reste une source d'approvisionnement importante de l'Association.

## CONCLUSIONS

La structure est en place, le résultat d'exploitation et les charges de fonctionnement sont parfaitement maîtrisés. La CG ne peut que féliciter toutes les personnes qui ont dirigé et participé de près ou de loin à la mise en place de cette nouvelle structure, en particulier son commandant, le Cap Dan-Henri Weber.

Nous sommes conscients de l'ampleur des tâches actuelles et futures qui devront être effectuées par la Police dans un environnement parfois hostile et exigeant, avec des effectifs juste suffisants. Formation, mobilité, anticipation des besoins et des risques, tels sont les axes sur lesquels vous travaillez. Nous ne pouvons que vivement vous encourager dans ces options.

La CG unanime, vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, d'accepter le Préavis N° 2 - 2013 Comptes 2012 et le Préavis du Comité de direction N° 3 - 2013 Rapport de Gestion 2012, tels que présentés.

Belmont, le 30 mai 2013

Anne Schranz, Pully

Patrick Cosandey, Savigny

Georges Fontana, Paudex

Jean-Marc Mayor, Belmont

Président rapporteur